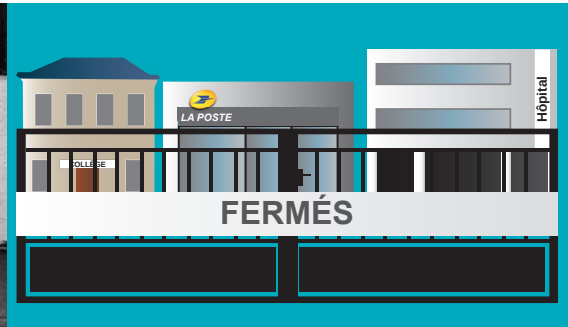


Manifestation pro-vie contre le droit à l'IVG

Eux, ils vont voter. Et nous ?



Sauvez les actionnaires, virez les fonctionnaires

L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017

Pour participer à cette élection, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales, dans votre mairie ou sur **<https://www.service-public.fr/>** :

Liste des pièces à fournir :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité...,
- Justificatif de domicile,
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie ou sur internet).

À noter que **si vous vous êtes inscrit depuis le 1^{er} janvier 2016**, vous pourrez voter à ces élections Présidentielle et Législatives.

Soyons au rendez-vous !

